

Conseil d'Administration - 13 Décembre 2010 tenu à l'École des Ponts ParisTech

Compte rendu adopté par le conseil d'administration lors de la séance du 28 février 2011

<u>Présents</u>:

• Pour les membres fondateurs :

École des Ponts ParisTech : Philippe COURTIER, Gilles ROBIN, Serge PIPERNO,

ESIEE Paris: Didier DEGNY, représentant Dominique PERRIN,

Laboratoire Central des Ponts et Chaussées : Jean BONNY, représentant Hélène JACQUOT-GUIMBAL, Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne : Simone BONNAFOUS (avec mandat pour Suzanne PONTIER), Luc HITTINGER,

Université Paris-Est Marne-la-Vallée : Francis GODARD, Laurence BANCEL-CHARENSOL, Christian SOIZE,

École Nationale Vétérinaire d'Alfort : Jean-Paul MIALOT.

• Pour les personnalités qualifiées :

Bernard SAINT-GIRONS.

Pour les membres associés :

Pôle de compétitivité Advancity: Thierry DELARBRE,

École Nationale Supérieure d'Architecture de la Ville et des Territoires à Marne-la-Vallée : Alain DEREY,

INA: Marie Claire AMBLARD, représentant Mathieu GALLET,

INRETS: Hélène FONTAINE,

École des Ingénieurs de la Ville de Paris : Régis VALLEE,

École Spéciale des Travaux Publics et de l'Industrie : Florence DARMON,

Institut Géographique National/École Nationale des Sciences Géographiques : Michel KASSER, représentant Patrice PARISE,

Excusé : Jean-Pierre BOBENRIETHER, École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Belleville

• Élus :

- Représentants des personnels enseignants et chercheurs : Florence BOURILLON et Guy BONNET,
- Représentant des personnels de l'EPCS : Auziria MENDES,
- Représentant des doctorants : Stanislas HENRION.

Invités :

- Rectorat : Mathieu BOUCHERON représentant M.MAROIS, recteur,
- Vice- Président du PRES Université Paris Est : Rémi POCHAT,
- Secrétaire Général du Ministère de l'écologie : Luc DELATTRE, représentant Régine BREHIER,
- Secrétaire Généra du PRES Université Paris Est : Françoise GIBOTEAU,
- Agent comptable du PRES Université Paris Est : Arnaud DEPINCE,
- Vice-présidente Relations internationales : Patricia POL,
- Vice-présidente Formations : Micheline BARTHOUT,
- Laboratoire Central des Ponts et Chaussées : Kristel HERMEL,
- Marine DANIEL.

Bernard SAINT-GIRONS présente les nouveaux élus au CA et les remercie pour leur contribution aux travaux à venir; il s'agit de :

- Florence BOURILLON
- Auziria MENDES
- Guy BONNET
- Stanislas HENRION.

Point n°1: Approbation du compte-rendu du CA du 4 octobre 2010.

Le conseil approuve à l'unanimité le projet de compte-rendu du conseil 4 octobre 2010.

Point n°2 : Questions budgétaires.

- DBM3 : régularisation des derniers mouvements de l'exercice 2010.
 - Il s'agit d'intégrer la dotation complémentaire d'allocations doctorales de UPE-MLV pour un montant de 49 987,72 € en recettes et en dépenses ainsi que la subvention du MESR d'un montant de 25 200 €, concernant les « doctoriales® ».
 - Le montant total du budget 2010 s'élève donc à 7 827 814,72 € en recettes et à 7 866 903,72€ en dépenses à la date du 13 décembre 2010.
 - Par ailleurs, l'augmentation forte du nombre des nouveaux inscrits en doctorat au dernier trimestre 2010 nécessite d'abonder la ligne salariale pour un montant de 100 000 € par transfert de crédits initialement inscrits sur la ligne fonctionnement.
 - Ces deux demandes sont approuvées à l'unanimité.
- Demandes de validation d'attribution de gratifications exceptionnelles pour trois agents du PRES
 Paris Est
 - Deux dossiers ont requis une forte mobilisation pour leur finalisation en 2010 :
 - Le dossier « habilitation à diriger des recherches » : Latifa BELBOU, agent titulaire « déléguée » par l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, a fourni un travail très important de reprise des procédures et des dossiers en suspens et, d'autre part, de traitement des nouvelles candidatures sur les sites de Marne-la-Vallée et de Créteil ;
 - L'ouverture de la résidence internationale pour chercheurs en mobilité a été rendue possible en septembre 2010, par la mobilisation de deux personnels, Angéline BOURGOIN et Karin KIRN qui, en l'absence de la responsable du BiCi, ont accepté de prendre en charge des missions ne relevant pas de leurs fonctions habituelles.

Ces deux missions sont des missions ordinairement dévolues à des catégories B de la fonction publique. Aussi est-il proposé qu'une gratification exceptionnelle, non reconductible, leur soit attribuée ; soit pour chacune d'entre elles, 1 100 €.

Proposition adoptée à la majorité des présents, une voix contre.

Bernard SAINT-GIRONS acte la nécessité d'une réflexion sur une politique RH plus dynamique au niveau du PRES Université Paris-Est, de nature à mieux rendre compte de l'engagement des personnels.

Projet de budget primitif 2 011 :

Bernard SAINT-GIRONS ouvre le débat à partir de la note de présentation du projet 2011.

Ce budget est en forte croissance en raison d'une part de l'augmentation du nombre de contrats doctoraux à la charge du PRES et, d'autre part, de la programmation d'une subvention de 11 M € de la région lle-de-France en soutien à l'installation du futur « institut de la ville » dans le bâtiment Bienvenüe. Des difficultés de présentation et de lisibilité sont évoquées, consécutives au passage sur le logiciel SIFAC, au changement de nomenclature −la circulaire M9-1 s'applique désormais- et au changement d'agent comptable en cours.

Indépendamment des augmentations signalées plus haut, le système actuel de ressources du PRES doit être revisité pour répondre aux missions politiques qu'en attendent les membres, fondateurs et associés. Un projet de plan de trésorerie pour 2011, joint au document, est débattu.

À la demande des membres fondateurs, un point de trésorerie actualisé doit être fait à chacun des CA; le prochain devrait notamment être accompagné d'une note sur l'exécution du budget 2010 et d'une clarification de la présentation par destination et d'une information sur l'utilisation du fonds de roulement.

- S. Bonnafous insiste sur la bonne image du PRES : réussite du Plan Campus, grande qualité du travail sur les écoles doctorales, ouverture vers l'étape importante de création d'une fondation, et souhaite que le budget en rende compte.
- S. Henrion souligne l'importance des échanges internationaux dans la formation des doctorants et demande un développement de la cotutelle et de sa prise en charge financière.

Le projet est adopté à la majorité, trois voix contre.

- Projet de convention PRES/Région Ile- de-France :
 Il s'agit du projet d'accord relatif à l'attribution de 11M€ de subvention au projet Bienvenüe.
 Ce projet est adopté à l'unanimité.
- Projet de circulaire applicable en matière de frais de déplacement du personnel relevant du PRES :
 Il s'agit de réactualiser et compléter les mesures adoptées en 2008 ; le nombre grandissant d'ordres
 de mission consécutif à l'augmentation du nombre de doctorants nécessite la mise en place de
 procédures strictes et harmonisées entre les deux sites de Champs/Marne et de Créteil.
 Ce projet est adopté à l'unanimité pour application immédiate.

Point n°3: Participation du PRES à la filiale LCPC experts.

Jean BONNY, pour le LCPC, présente le projet (documents joints) et répond aux questions concernant la place de l'INRETS, l'apport en capital, le business plan, les liens éventuels expertise/

formation continue, l'intérêt du lien avec la plus grande société d'ingénierie dans le génie civil en France (environ 10 000 ingénieurs et techniciens).

Le CA adopte le principe d'une telle démarche. Il est demandé au représentant du LCPC de diffuser aux différents membres les documents disponibles sur le sujet, afin que ces derniers puissent fournir un avis au président du PRES le 17 décembre prochain au plus tard, et finaliser ainsi le projet et la participation du PRES.

Point n°4: Avenir de l'Institut Carnot VITRES.

K.HERMEL présente les différents schémas d'évolution possible du Carnot VITRES. L'une des hypothèses pourrait être l'adossement aux membres fondateurs du PRES, compatible avec le maintien de relations privilégiées avec des organismes tels que l'IRSTV(Nantes) ou l'ENTPE (Lyon). Cette réflexion est à poursuivre au sein du groupe de travail dédié au projet.

Point n°5 : Projets élaborés en réponse au « programme investissement d'avenir ».

L'ensemble du dispositif Equipex, Labex, IEED, IDEX et SATT fait l'objet d'une présentation et donne lieu à débat plus particulièrement sur les dossiers en cours de finalisation IEED et IDEX dont les groupes de travail se poursuivent.

Point n°6 : Informations sur la rentrée des doctorants.

Bernard LAPEYRE présente les chiffres de la rentrée 2010-2011.

Par comparaison avec 2009-2010, où 1350 doctorants avaient été inscrits, on observe une augmentation significative à ce stade des inscriptions. Les doctorants se répartissent de la manière suivante :

- CS: 278 inscrits,

- MSTIC: 241 inscrits,

- SIE: 292 inscrits, qui confirme sa place d'école doctorale la plus importante,

SVS: 101 inscrits,OMI: 281 inscrits,

- VTT : 242.

Parallèlement, 221 thèses ont été soutenues (22 en CS, 49 en MSTIC, 31 en OMI, 60 en SIE, 32 en SVS et 27 en VTT).

À ces 6 ED s'ajoutent l'école ABIES (regroupant des doctorants de AgroParis Tech, de l'Agriculture, de l'Environnement, de laboratoires de biologie et de santé) et un partenariat avec l'ENVA et plusieurs ED associées.

À la date du CA, 180 doctorants sont encore susceptibles de se réinscrire.

Rémi Pochat ajoute que 46 habilitations à diriger des recherches ont été validées en 2010.

Le CA se termine à 19 heures 30.

- lundi 28 février 2011
 - Lundi 30 mai 2011

- lundi 26 septembre 2011
- lundi 12 décembre 2011

(de 11 heures à 13 heures)